

Le Courriel d'information

n°376 – Vendredi 01 novembre 2002

NOTRE EUROPE COMMENCE ICI !

Dans ce numéro

ANNONCE
Durant le Forum social européen (FSE) le Grain de sable deviendra un quotidien qui publiera des brèves (très courtes) comme cela s'est produit durant le FSM de Porto Alegre, les mobilisations de Doha (OMC) ou de Gênes (G8) et d'autres. Une couverture quotidienne (articles, photos, interviews audio et pour la première fois, normalement, de la vidéo) sera réalisée grâce à une équipe internationale d'une trentaine de bénévoles militant(e)s venant des ATTAC d'Autriche et d'Allemagne, de Belgique, de Suisse et de France et bien entendu d'Italie. Vous pouvez déjà retrouver en exclusivité le programme des ATTAC à Florence (plénières, séminaires et ateliers) : thème, salle, jour et heure. Vivez en direct cet événement avec nous ! www.attac.info

1. Tous et toutes à Florence : notre Europe commence ici ! (Par Claudio Jampaglia)
Allons donc à Florence pour dire que l'Europe est anti-libérale, qu'elle est contre la guerre et le racisme, parce que nous sommes en train de construire les idées et la participation de l'Europe qui existera, malgré eux. Parce que nous sommes en train de construire la politique de la participation et de la différence.

2. C'est quoi le FSE ? (Par Granello di Sabbia)
Le FSE n'est pas une conférence, même si le programme prévoit beaucoup de débats. Ce sera la première rencontre continentale des mouvements sociaux : une grande occasion de dialogue, de discussion, de mobilisation et de lutte sociale, de construction de réseaux européens, de promotions de campagnes et d'initiatives. L'objectif du Forum, qui n'approuvera formellement aucun document final, est de renforcer l'alliance européenne pour les droits, contre le néolibéralisme et la guerre. Actuellement, on prévoit la participation d'environ vingt mille personnes.

3. Les droits en mouvement ! (Par Conseil national d'ATTAC Italia)
Vers le Forum Social Européen de Florence, contre la guerre et non seulement : une initiative européenne contre les privatisations et pour les biens fondamentaux, pour l'extension des droits au travail et à la citoyenneté, et pour relancer l'alternative anti-libérale des mouvements.

4. Globalisation et différence culturelle (Par Julian Nida-Rümelin)
Cet essai résume une contribution présentée par l'auteur – Ministre d'Etat près le chancelier fédéral et chargé gouvernemental des affaires culturelles et des média – à l'ouverture du colloque international « culture and identities in global societies » organisé en septembre 2001 à Cadenabbia par la « Bundeszentrale für politische Bildung ». La description plus détaillée de cette conception se trouve dans « Julian Nida-Rümelin, Zur Philosophie einer globalen Zivilgemeinschaft », Chapitre 12 de « Demokratie als Kooperation », Francfort sur le Main, 1999.

5. Lorsqu'il s'agit de propriété intellectuelle, les USA oublient leur propre passé (Par Steve Lohr)
Le rapport recommande que le traité de l'OMC sur les droits de propriété intellectuelle soit rendu plus souple de façon à ce que des pays en développement, depuis le Brésil jusqu'au Bangladesh, puissent adopter des règles qui soient plus adaptées à leur propre rythme. Les Américains peuvent regarder en arrière vers leur propre expérience au 19 ème siècle, à propos de la publication des livres par exemple, pour comprendre le point de vue du monde en voie de développement. A cette époque, la loi américaine offrait la protection des droits d'auteur, mais seulement à ses propres citoyens et à ses résidents. Les travaux des auteurs anglais étaient copiés en abandonnant toute forme de principe et vendus à bas prix à un public américain avide de livres.

Tous et toutes à Florence : notre Europe commence ici !

Par Claudio Jampaglia

Traduction. Isabelle Monheim. coorditrad@attac.org traducteurs bénévoles (*)

Depuis Porto Alegre, lors du deuxième Forum Social Mondial, nous avons décidé de lancer les premiers Forums continentaux pour commencer à construire le monde possible dans lequel nous nous serons tous et toutes investis. Nous avons essayé d'impliquer et de faire participer en Europe des centaines d'associations, de réseaux, d'organisations, d'ONG pour discuter, participer et coordonner les initiatives et les campagnes afin de faire de l'Europe un lieu de citoyenneté et de participation. Contre l'exclusion sociale, contre la forteresse fermée aux droits des immigrés, contre la guerre et pour tourner la page : pour une Europe sociale, de l'économie alternative et de l'élargissement des droits.

Depuis six mois, nous nous sommes investis dans ce grand défi, celui de construire un Forum qui sache proposer à l'Europe différentes voies pour retrouver son âme citoyenne, démocratique et pacifique. Nous avons réussi à impliquer des centaines d'associations et de réseaux de tous les pays, allant des pays de l'Est, aux Balkans, au Proche Orient et à toute l'Europe. Un travail qui nous a amené à nous rencontrer et à construire le Forum publiquement et de façon participative à Londres, Vienne, Bruxelles, Salonique et Barcelone.

A présent, une campagne alarmiste et irresponsable essaie d'établir un parallèle entre le contre-sommet du G8 de Gênes 2001 et le Forum Social Européen. Ceci dans le but évident d'empêcher ou renvoyer (ou retarder) le Forum lui-même car une Europe dont la base participe fait peur.

A Florence il n'y a pas de sommet illégitime à contester, il n'y a pas de zone rouge à violer, il n'y a pas «d'ennemis ». La ville fait un effort énorme pour nous accueillir et pour venir à notre rencontre. Le projet «Florence ville ouverte» du Firenze social Forum et d'autres acteurs dont tout le monde associatif catholique et laïque, les institutions locales entre autres, participent et s'insèrent complètement dans ce parcours.

Le premier Forum Social Européen est une «première» absolue. Ce sera la première fois que des associations, des syndicats, des organisations politiques, des ONG, et bien d'autres diront ensemble quelle idée de l'Europe, de la citoyenneté, des droits et de la paix ils veulent propager sur le continent et au-delà. Nous devons tous et toutes faire en sorte de vaincre la tension créée de façon délibérée, en venant à Florence en masse et en discutant et manifestant pacifiquement ensemble avec toute la ville.

Il existe un motif politique très clair pour lequel ils veulent nous tenir éloignés de Florence en agitant les fantômes de Gênes : le libéralisme est usé jusqu'à la moelle, il ne fonctionne pas, ni économiquement, ni socialement. Il cherche à s'inventer la guerre pour se laver de ses propres fautes, alors que misère et exclusion grandissent, tout comme une crise qui n'est pas conjoncturelle, mais qui est due à un modèle de société menée par une économie des financiers qui est séquestrée par une poignée de multinationales et institutions internationales et qui est punitive pour les peuples, les droits sociaux et les alternatives.

Rester loin de Florence voudrait dire, encore une fois, que si nos raisons sont aussi importantes, nous n'avons cependant toujours aucune crédibilité ni légitimité politique. Cela voudrait dire par conséquent que l'unique solution serait la politique d'exclusion de la Convention européenne ainsi qu'un réformisme essayant de tempérer le libéralisme depuis des années et qui a néanmoins déjà perdu sur ce terrain toutes les batailles sociales et électorales qu'il a affrontées.

Allons donc à Florence pour dire que l'Europe est anti-libérale, qu'elle est contre la guerre et le racisme, parce que nous sommes en train de construire les idées et la participation de l'Europe qui existera, malgré eux. Parce que nous sommes en train de construire la politique de la participation et de la différence.

Toutes et tous à Florence !
Claudio Jampaglia
Contact pour cet article. jampa@attac.org

C'est quoi le FSE ?

Par Granello di Sabbia
Traduction. Isabelle Monheim. coorditrad@attac.org traducteurs bénévoles (*)

La première édition du Forum Social Européen se tiendra à Florence du 6 au 10 novembre.

Le FSE est partie intégrante du Forum Social Mondial, qui se réunira pour la troisième fois à la fin du mois de janvier prochain à Porto Alegre au Brésil.

C'est le Conseil International du Forum Social Mondial – organisme responsable de l'organisation de Porto Alegre – qui a pris la décision d'organiser des réunions continentales.

En plus du FSE, d'autres forums continentaux ou régionaux ont été prévus dans les prochains mois

, parmi lesquels : le Forum asiatique et le Forum amazonien.

C'est l'assemblée des mouvements sociaux européens, qui s'est déroulée à Porto Alegre en janvier 2002 qui a proposé à l'unanimité la tenue du Forum Social européen en Italie.

Le FSE s'intitule « Une autre Europe est possible – contre le néolibéralisme, la guerre et le racisme ».

Le FSE n'est pas une conférence, même si le programme prévoit beaucoup de débats. Ce sera la première rencontre continentale des mouvements sociaux : une grande occasion de dialogue, de discussion, de mobilisation et de lutte sociale, de construction de réseaux européens, de promotions de campagnes et d'initiatives. L'objectif du Forum, qui n'approuvera formellement aucun document final, est de renforcer l'alliance européenne pour les droits, contre le néolibéralisme et la guerre. Actuellement, on prévoit la participation d'environ vingt mille personnes.

QUI PRÉPARE LE FORUM ?

La préparation du Forum Social Européen est gérée par un Groupe de Travail Européen, auquel participent des mouvements, réseaux et organisations de tous les pays européens, de l'est j et de l'ouest.

La participation à la phase préparatoire est ouverte à toutes les organisations qui se reconnaissent dans la Charte des Principes du Forum Social Mondial.

Le Groupe de travail européen s'est réuni au cours des mois derniers en assemblée plénière à Bruxelles, Vienne et Salonique. La prochaine réunion se tiendra les 5 et 6 octobre à Barcelone.
Des centaines d'organisations de l'Europe de l'est et de l'ouest participent aux réunions du groupe de Travail Européen, auxquelles ont été invités les voisins méditerranéens.

Le Groupe de Travail Européen se divise en groupe progamme, organisation et élargissement du réseau.

Deux groupes de travail analogues gèrent la préparation du FSE au niveau italien et européen.

En Italie, toutes les organisations et tous les réseaux qui participent au Forum Social Mondial font partie du Groupe de Travail pour le FSE. Par exemple : Mouvement des Forums Sociaux, Table de la Paix, Réseau Lilliput, Attac, Désobéissants, Marche mondiale des femmes, Lila, Fiom-CGIL, Cobas, Sin-Cobas, ICS, Arci, Legambiente, Mouvement Antagoniste Toscan, Refondation communiste, Jeunesse de Gauche, Union des Etudiants, Union des Universitaires, Jeunes communistes, Béats Constructeurs de paix, Ca suffit la guerre, table des Migrants, Lunaria, CTM, Se désendetter, Observatoire des Balkans, Libération, Charte, Mouvement Fédéraliste Européen ainsi que beaucoup d'autres. La Confédération Européenne des Syndicats (à laquelle adhèrent en Italie la CGIL, la CISL et l'Uil) participera officiellement au Forum.

QUI PARTICIPERA AU FORUM

Pendant cinq jours, activistes, militants, volontaires, intervenants provenant de tous les pays européens de l'Est et de l'Ouest se rencontreront à Florence.

Des autocars partiront de la Russie et de tous les pays des Balkans. Des Turcs et des Kurdes arriveront ensemble au sein de la délégation du Forum Social de la Turquie. Tous les pays européens seront représentés, de la Scandinavie au Portugal. Les français et les autrichiens ont déjà organisé des trains spéciaux.

Des délégations arriveront des pays de la rive sud de la Méditerranée, en particulier de Palestine et d'Israel, ainsi que d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Latine et des Etats-Unis .

QUE SE PASSERA-T-IL A FLORENCE

Le programme officiel du FSE prévoit trois jours de débats, événements culturels, théâtre, musique, cinéma, littérature, rencontres publiques de personnalités de la culture et du spectacle, expositions, initiatives décentralisées à Florence et dans les communes avoisinantes.

Une grande manifestation contre la guerre aura lieu le samedi 9 novembre dans l'après-midi.

Ce rendez-vous, déjà prévu comme partie constitutive du FSE, est devenu le principal rendez-vous de mobilisation européenne contre la guerre. La manifestation se terminera par un grand concert. On prévoit l'arrivée d'autocars et de trains de toute l'Italie et de l'Europe entière.

A côté du programme officiel, entièrement préparé par le Groupe de Travail unitaire, il y aura à Florence de nombreuses initiatives de débats, rencontres, manifestations et actions de différent type organisées de façon autonome par des organisations et des coordinations qui ont chacune

souscrit au pacte pour le respect des personnes et de la ville.

Le dimanche 10 au matin se tiendra l'assemblée européenne des mouvements sociaux, qui discuteront des rendez-vous futurs de mobilisation et de son propre l'agenda de travail pour l'année prochaine.

A la fin du Forum se tiendra la coordination internationale des mouvements sociaux de Porto Alegre et la réunion du Conseil International du Forum Social Mondial qui publiera le programme de Porto Alegre 2003.

LE PROGRAMME DES DEBATS

Les débats commenceront dans la soirée du 6 novembre après l'ouverture, vraisemblablement un événement culturel.

Le cœur du programme se déroulera à la Forteresse de Basso, tandis que les ateliers et les initiatives collatérales se tiendront dans d'autres structures florentines et dans les communes voisines.

Chaque jour sera consacré à un thème particulier : le néolibéralisme, la guerre, les droits sociaux et de citoyenneté.

Chaque matin auront lieu simultanément six conférences plénières, consacrées à l'approfondissement du thème de la journée.

L'après-midi se tiendront les séminaires proposés par des organisations et des réseaux (150 au total), ainsi que de nombreux ateliers entièrement autogérés.

Chaque jour, en fin d'après-midi, auront lieu parallèlement différentes réunions plénières : les espaces de dialogue avec les partis, les syndicats et les institutions, les fenêtres sur le monde, les discussions sur les alternatives.

LES EVENEMENTS CULTURELS

Tout au long du Forum se dérouleront à Florence et dans les communes proches de nombreuses initiatives culturelles petites et grandes auxquelles seront conviés participants et habitants.

Certains de ces événements seront gérés directement par le comité organisateur du Forum ; ainsi, la soirée d'ouverture, le grand concert du samedi soir. Beaucoup d'autres seront proposés et gérés par des organisations italiennes et européennes.

Les événements culturels visent à réunir artistes, intellectuels, écrivains, metteurs en scène, hommes et femmes du spectacle et personnalités européennes et des autres continents, pour construire des réseaux et aussi pour promouvoir la production culturelle de base qui représente une part toujours plus importante et irremplaçable de l'engagement pour un monde différent.

LES RENCONTRES DE RESEAUX

Outre la grande assemblée européenne des mouvements sociaux qui se réunira dimanche 10 novembre, en conclusion du Forum, de nombreuses rencontres de réseaux européens déjà existants ou en construction ont été prévues, dans l'espace réservé aux séminaires. Les femmes, les migrants, les tsiganes, les syndicalistes, les étudiants, les exclus, la solidarité avec la Palestine, les campagnes auront ainsi leurs propres espaces pour se rencontrer, se connaître, discuter, s'organiser, proposer et promouvoir des initiatives et des campagnes.

TRADUCTIONS

La traduction simultanée dans de nombreuses langues, y-compris l'Italien sera garantie dans toutes les réunions plénières du matin. Les séminaires de l'après-midi bénéficieront également du système de traduction simultanée.

L'ensemble des traductions est garanti par un groupe international auto-organisé de traducteurs professionnels volontaires organisé par le Forum.

Au contraire ,en ce qui concerne les ateliers autoorganisés, l'organisation de la traduction est à la discrétion des organisateurs.

INFORMATIONS

Toutes les informations sur le FSE peuvent être trouvées sur le site www.fse-esf.org

INSCRIPTIONS

Pour participer au Forum, il faut s'inscrire en remplissant le formulaire que l'on trouve sur le site www.fse-esf.org et verser un droit d'inscription.

Les droits d'inscription peuvent être versés par carte de crédit sur le site.

Il est possible de s'inscrire au FSE en qualité d'observateurs. Une inscription spéciale est prévue pour les journalistes et les médias.



HEBERGEMENT

Trois types d'hébergement sont prévus : gratuit avec sac de couchage, dans un hébergement bon marché et en hôtel. Le choix de l'hébergement se fait lors de l'inscription.

L'hébergement gratuit avec sac de couchage sera organisé dans de petites structures mises à la disposition du FSE par les collectivités locales et des associations de la société civile de Florence. Les services sanitaires seront assurés.

Les hébergements bon marché sont des auberges de jeunesse, des gîtes ruraux et des pensions à une étoile.

Les lits réservés dans des hôtels sont au nombre de plusieurs milliers.

En ce qui concerne l'hébergement gratuit et les hébergements bon marché, de nombreux lits seront situés dans des communes proches de Florence. Si l'on considère que la Forteresse de Basso se situe à 100 mètres de la Gare Centrale et que de nombreuses communes sont reliées par le chemin de fer, cela ne créera pas de désagréments particuliers aux personnes qui logeront en dehors du territoire de la commune de Florence.

REPAS

Un service restauration bon marché sera organisé dans la Forteresse da de Basso pour le repas de midi. Un accord éthique sera passé pour l'utilisation de produits biologiques et du commerce équitable. Pour le dîner, on est en train de passer des accords avec des restaurants, trattorias, pizzerias et restaurants collectifs. Des maisons populaires et des centres sociaux seront ouverts pour augmenter les capacités d'accueil.

ESPACES DE TRAVAIL

1) L'espace public des conférences

Le premier secteur peut être défini Espace Public, c'est-à-dire comme lieu de confrontation libre et ouvert, entre plusieurs positions. Le spectre de positions présent au Fse est en effet très ample et les différentes opinions et positions politiques, culturelles des mouvements trouvent place dans la confrontation mise en œuvre lors des conférences de la matinée. Celles-ci se déroulent de 9 à 13 heures, sur trois axes thématiques et de proposition (Libéralisme, Guerre et Démocratie/Droits), six conférences par jour pour un total de 18 conférences thématiques. Elles sont coordonnées par des représentants du mouvement international et reçoivent la participation, non seulement d'intellectuels, mais aussi de militants de l'ensemble du mouvement.

2) L'approfondissement dans les Séminaires

La deuxième partie tourne autour des séminaires de l'après-midi (14h30-17h30).

Actuellement au nombre de 150, ils constituent le lieu d'approfondissement des thèmes de la matinée et de la plus grande expression de la pluralité et de la richesse du mouvement. Mais les séminaires sont aussi et substantiellement l'instrument pour mettre au point et relancer des campagnes internationales et des Réseaux de mouvement. Très significatifs à ce sujet, les séminaires proposés pour constituer un mouvement européen des migrants, contre la guerre ou contre les privatisations et la défense des services publics, projection naturelle des trois axes de travail du Forum Social Européen. Mais les campagnes et les thèmes proposés dans les séminaires sont encore plus nombreux : du thème de la démocratie participative au séminaire sur l'information anti-libérale ; de la session de l'Onu des peuples, aux séminaires environnementaux et en défense des ressources naturelles ; de ceux sur le thème de l'instruction jusqu'au problème de la précarité, et du travail ; des droits des femmes aux campagnes contre les institutions globales ou pour des alternatives locales aux privatisations des services.

3) Fenêtres sur le monde, dialogues et alternatives

La troisième partie du Forum est constituée par les espaces dits de Dialogue, des Alternatives et des Fenêtres sur le monde. Dans les dialogues, le mouvement entend se confronter avec partis, syndicats, institutions : thème très délicat et difficile mais que l'on essaiera quand même de programmer. Dans l'espace dédié aux alternatives, l'attention se concentrera sur trois questions : le rapport entre Economie publique et Economie sociale, la Démocratie participative et, pour ce qui concerne les pratiques de lutte, la confrontation entre Non violence, Désobéissance et Conflit social. Les fenêtres enfin seront au nombre de cinq, pour ce qui concerne le reste du monde (Afrique, Asie, Amérique Latine, Méditerranée, Israël et Palestine), tandis que la dernière abordera le thème du Rôle des religions dans la critique de la mondialisation. Cette



troisième session se déroulera tous les jours de 18 à 21h.

4) Manifestations et assemblées des mouvements

Le quatrième espace de travail est plus spécialement consacré au mouvement (européen) lui-même. Il se concentrera sur la Première manifestation européenne contre la guerre, prévue dans l'après-midi du 9 novembre et à laquelle on attend des centaines de milliers de manifestants et sur l'Assemblée des mouvements sociaux européens qui conclura le Forum social. L'on essaiera, dans cette assemblée, d'établir l'Agenda pour l'année prochaine et de fixer le calendrier des principales initiatives du mouvement européen 2003. Les yeux tournés vers Porto Alegre (le Forum Social Mondial de 2003, début février), vers le G8 en France en juillet prochain et vers le deuxième Forum Social Européen.

Contact pour cet article. redazione@attac.org
Programme : plénières et séminaires, ateliers et rendez-vous d'ATTAC France
http://france.attac.org/site/theme.php?idpage=81&langue=

Les droits en mouvement !

Par Conseil national d'ATTAC Italia
Traduction. Corinne Milani. coorditrad@attac.org traducteurs bénévoles (*)

Avant-propos

Le Forum Social Européen est sur la ligne d'arrivée, alors que la saison politique actuelle est confrontée à d'importants conflits sociaux. Depuis la mobilisation de Gênes contre le G8 en 2001, le mouvement à l'intérieur des mouvements s'est imposé sur la scène politique tant au niveau national qu'international.

La crise économique mondiale désormais en phase de récession, la réorganisation du contrôle des ressources énergétiques planétaires, la chute libre de l'approbation de l'idéologie de "la pensée unique" du marché ont encouragé le modèle capitaliste néolibéral à inaugurer une nouvelle phase de domination mondiale caractérisée par deux thèmes principaux : la guerre globale permanente dans les rapports internationaux et l'attaque spéculaire contre les droits sociaux et contre la démocratie essentielle à l'intérieur des frontières.

L'année 2002 qui arrive à sa fin, aura connu tant la consolidation du mouvement international contre la mondialisation néolibérale que le réveil croissant de la protestation et de l'avancée sociale : un nouveau mouvement des travailleurs s'est mobilisé contre la précarité du travail et des conditions de vie et pour l'extension des droits, un mouvement de « migrants » résiste à la forteresse appelée Europe et au néo-esclavage de la loi Bossi-Fini, les mouvements sociaux luttent pour la sauvegarde des biens fondamentaux et contre les privatisations.
Le fait que même des catégories de personnes différentes entre elles se soient mobilisées sur des questions telles que la légalité et la justice – une mobilisation toutefois limitée par un horizon stratégique subordonné à la nécessité d'une alternative électorale -, fait émerger d'une part le besoin de s'impliquer en première personne et d'autre part le vide politique institutionnel, qui n'offre aucune possibilité de débats concrets et de solutions satisfaisantes.

Dans ce décor, le Forum Social Européen de novembre à Florence devient un rendez-vous revêtant une importance encore plus significative, et pour cette raison, un rendez vous plein de points d'interrogations. Des aléas, qui n'ont rien à voir avec l'événement en soi et son niveau de participation (il se dessine déjà un niveau politique-culturel élevé avec des dizaines de milliers de participants) mais plutôt avec un nœud politique précis : est-ce que le FSE réussira à constituer la première et vraie étape d'un parcours politique entre les mouvements sociaux européens pour la construction d'une plate-forme commune de lutte antilibérale à l'échelle continentale ? De ce point de vue, bien que la préparation de cet événement mette en évidence un élargissement positif des réseaux et une participation plus active des citoyens italiens et étrangers, l'implication du mouvement – que ce soit des forums sociaux ou des réalités territoriales - apparaît dans son ensemble encore insuffisante. Cette carence est due à une insuffisance d'analyse et de réflexion politique sur l'Europe en tant que lieu politique et territoire d'action stratégique. Il s'agit surtout d'une carence dans la participation en raison de l'incapacité des réseaux nationaux- qui sont souvent apparus trop repliés sur leurs propres dynamiques internes - de construire selon une méthode réellement collective le rendez-vous florentin. C'est une carence, qui sera comblée avec une certaine intelligence et capacité de diffusion horizontale de la comparaison politique.

ATTAC Italie, avec le réseau européen d'ATTAC, s'est engagée sur ce terrain spécifique et veut apporter sa propre contribution en élaborant des analyses et en fournissant des objectifs, afin que



le premier FSE puisse représenter non seulement une plate-forme de rencontre et de référence pour les citoyens et les mouvements, mais surtout un élément important dans la construction d'une envolée décisive antilibérale en Europe.

Pour cela il est nécessaire de définir quelques horizons d'intervention et de travail stratégique : seule cette démarche permettra à l'importante comparaison dialectique, que connaît les mouvements et parmi lesquels certains – tout en condamnant les conséquences les plus ravageuses du modèle néolibéral - croient toutefois que ce modèle pourrait être appliqué de façon modérée, alors que d'autres croient au contraire, qu'il devrait anticiper de façon décisive la construction d'une alternative de sortie radicale des politiques néolibérales en Italie et en Europe, d'abandonner son caractère idéologique en faveur d'une approche plus concrète et locale.

ATTAC Italie considère, qu'aujourd'hui trois ordres d'horizon revêtent une importance centrale : la lutte contre la guerre, la question de l'immigration et une mobilisation générale contre les privatisations. Les deux premiers sont transversaux à l'ensemble du mouvement et, en des formes différentes, constituent déjà le patrimoine de l'action collective.
La contribution spécifique d'ATTAC se repose sur la bataille pour la défense des biens communs fondamentaux et contre les privatisations, afin de matérialiser les conditions d'un parcours de refus collectif du libéralisme et de la construction d'une alternative à l'échelle continentale.

Un mouvement européen contre la guerre

L'attaque contre l'Iraq plus que probable (que ce soit à novembre ou à janvier), ainsi que l'intensification de l'agression israélienne contre le droit à l'existence et à l'autodétermination du peuple palestinien montrent sans ombre de doute, que la phase enclenchée avec le binôme 11 septembre/Afghanistan est une nouvelle phase de la mondialisation néolibérale, celle de la guerre permanente globale.

C'est une phase qui considère la guerre comme un des piliers de la politique néolibérale ou, en d'autres termes, une condition structurellement nécessaire au maintien de la domination néolibérale. La guerre répond aux différents éléments de la crise du modèle capitaliste de la mondialisation : d'une part, elle essaie de faire front - au travers d'une intervention étatique massive de soutien à l'industrie militaire - à la crise économique-financière endémique; d'autre part elle permet la reconfiguration du contrôle des ressources énergétiques dans cette longue phase de transition entre l'ère du pétrole et la concurrence énergétique future basée sur des sources et des matières premières alternatives.

Il s'agit d'accepter une lecture réelle de la politique internationale de ces dernières années marquée par une intensification des interventions militaires. Nous assistons à la transformation de la notion de "guerre" en tant qu'instrument de politique internationale, tour à tour humanitaire ou de prévention, et pour la première fois depuis la fin de la seconde guerre mondiale au retour de la notion « d'agression » en tant qu'instrument politique. L'intervention "malpropre" au Vénézuéla contre Chavez, personnage non aligné, l'ouverture du passage afghan pour les oléoducs du Caucase, le délégitimation par coups de canon d'Arafat et l'assaut à l'Iraq représentent des actions tissées par un unique fil stratégique. "La guerre sainte" ainsi que le nouveau coup d'Etat en Amérique du Sud qualifient le nouveau rôle de l'Etat-nation des Etats Unis en mettant, à l'heure des débats sur la fin de l'impérialisme, l'accent sur la discussion autour d'une catégorie politique fondamentale.

Le choix d'utiliser la guerre comme instrument ordinaire de régulation des relations internationales est le résultat de la politique de puissance du gouvernement américain avec comme objectif la reconfiguration des équilibres mondiaux et la réaffirmation de sa propre position de leadership indiscutable sur les terrains militaires, sur le contrôle des ressources stratégiques et, en particulier vis-à-vis des concurrents actuels ou futurs possibles comme l'Europe et la Chine. Le saut de qualité de cette politique est souligné par le démantèlement progressif des traités internationaux, en faveur d'accords "particuliers" bilatéraux (les cas du Tribunal Pénal International ou du Protocole de Kyoto sont exemplaires), et des organisations internationales directement contrôlées telle que le FMI. C'est l'affirmation d'une hégémonie déclarée. C'est un projet politique, économique et idéologique, qui se base sur le retour au monopole de la force et sur la réduction de tout espace politique participatif.

Il s'agit là de la conclusion la plus réactionnaire des faillites économiques, de croissance, de paix et de stabilité promises lors de la période antérieure au libéralisme. Non plus le commerce à la place des aides, non plus les réformes libérales et la "liberté" du marché et ainsi de suite. Il n'est plus nécessaire, que la "pensée unique" soit partagée par de nombreuses

personnes, il suffit qu'elle soit énoncée par Gorge W. Bush.

La guerre est pour nous la réponse à la chute libre de l'approbation du modèle dominant, qui se voit confronté de nos jours à la mobilisation de millions de personnes déclarant qu'un autre monde est possible, et à certains égards, que ce monde est déjà en construction.
Il s'avère donc évident, que le fait de s'attarder à discuter chaque fois sur le cas spécifique ayant créé le conflit (que ce soit le cas de Milosevic, de l'attentat contre les Tours ou le cas Saddam Hussein) éloigne l'opinion publique de la compréhension réelle du problème, c'est-à-dire que la guerre est la seule possibilité de perpétuation d'un modèle, qui serait sans quoi insoutenable.

L'illusion, qui a toujours été telle, d'une guerre humanitaire a enfin été dévoilée par ces choix. Le mouvement, qui est en train de se créer contre la guerre, marque un saut de qualité par rapport au passé proche. Une grande partie de l'opinion publique et sous l'emprise de celle-ci d'importants secteurs politiques et syndicats, qui avaient cru en la guerre humanitaire, font aujourd'hui un choix net. Pour cette raison, la capacité d'initiative du mouvement doit pouvoir dépasser l'acte de témoignage, conquérir et représenter la majorité des citoyens, qui s'expriment contre la guerre en Europe. Être contre la guerre « sans si et sans mais » représente pour nous la façon d'agir tous ensemble de façon concrète et majoritaire. La grande manifestation du 9 novembre à Florence ouvrira de façon décisive la voie à la construction d'une Europe des peuples, qui impose un modèle socialement et politiquement alternatif à l'intégrisme néolibéral et belliciste.

Lutter contre la guerre « sans si et sans mais » ("avec ou sans l'Onu"), ce n'est pas seulement une bataille pour la paix, mais plutôt la remise en discussion radicale du modèle néolibéral.

Construire l'Europe des peuples signifie donc reconnaître la nécessité de mettre en marche un grand mouvement européen contre la guerre. Outre la manifestation du 9 novembre, nous essaierons en décembre d'approfondir quelques-uns des thèmes principaux de la guerre permanente globale (comme la redéfinition de la stratégie de domination militaire des Etats-Unis, les réponses européennes, l'idéologie de la "guerre de prévention") au cours d'un séminaire international à Naples, qui voudrait être un point de rencontre pour les mouvements européens intéressés à la question.

Europe: liberté de mouvement, les mouvements en liberté

Toutes les politiques européennes et nationales appliquées suite aux accords de construction de l'Europe monétaire ont une retombée fondamentale sur une couche de la population, qui assume le rôle de paradigme de l'Europe libérale à venir : les « migrants ». Loin d'être en marge de la société, et pour qui – ne serait ce que pour des raisons de solidarité - il faut se mobiliser, les « migrants » malgré eux ouvrent la voie à l'attaque contre les droits sociaux, qui favorise la précarité de l'emploi et des conditions de la vie, et qui aurait tendance à être généralisée à toute la société.

En une seule parole, s'il n'est pas tout à fait correct d'affirmer, que nous sommes tous des clandestins, il est cependant vrai que nous pourrions tous le devenir, chacun de nous étant projeté individuellement sur le marché, mis en situation de précarité et soumis au chantage. Chacun citoyen est pulvérisé hors du temps avec de moins en moins la possibilité de choisir son parcours de vie, de formation et de travail.

C'est justement dans le domaine de l'emploi, que les mobilisations ayant succédé à la première journée de Gênes 2001, ont dévoilé un visage nouveau de l'homme politique migrant.
Le rassemblement sur les places en ce dramatique juillet de Gênes, les dizaines de mobilisations contre la loi Bossi-Fini, l'articulation des nombreuses "composantes" du Mouvement, qui se penchent sur le problème et ainsi que l'action continue de la Tavola dei Migranti (Table des Migrants) ont tracé un passage important: de la caractérisation anti-raciste et, donc internationaliste à un nouveau profil axé sur l'aspect du "travailleur migrant."

Nous sommes face à un nouveau citoyen, qui franchit la catégorie "spéciale" des migrants (réfugié, exilé de guerre ou du libéralisme) en entrant définitivement dans la catégorie du travailleur (du non-emploi). Un travail sans aucun droit et sans aucune garantie de stabilité, il est encore plus conditionné par le chantage subi pour l'obtention du « permis » de nationalité. Les migrants, à l'étroit entre la clandestinité (présentés presque systématiquement comme criminel et sympathisant terroriste) et une citoyenneté précaire subordonnée à l'insertion dans le cycle productif représentent une nouvelle catégorie soumise à l'exploitation subie justement en vertu de leur « déplacement » dans le monde.

Les migrants parlent de nous et nous aident à prendre conscience, qu'il n'existe pas de droits "ad excludendum": ou les droits existent pour tous et sont garantis par la collectivité, ou ils sont assujettis à une érosion progressive et irréfrénable. Justement comme le prouvent les politiques de faillite de différenciation appliquées par les gouvernements de centre-gauche, de vraies « passe-partout » pour l'anéantissement des personnes et le morcellement des droits acquis.

La revendication et la construction d'une Europe ouverte à la libre circulation sans aucune distinction de personne et de territoire ne représente pas seulement une tension solidaire et humanitaire correcte, mais cela signifie plutôt approfondir la plus évidente contradiction du modèle néolibéral : liberté de mouvement des marchandises et des capitaux face à la négation violente des droits des personnes ; transformation des espoirs collectifs d'un avenir différent en problème d'ordre public ; droit au travail changé en "obligation de prouver son employabilité", et de ce fait ils sont intéressants car sans droits, pouvant être utilisés et jetés comme un esclavage moderne.

Une Europe des droits est possible seulement si elle refuse tout exclusion et reconnaît comme point de départ la reconnaissance des droits des migrants. Ainsi, un Forum Social Européen, qui sache regarder à Est et à Sud et qui soit capable de reprendre à son actif la contradiction des migrants en devenant leur lieu de rencontre, peut créer une nouvelle situation pour une lutte en faveur de l'extension des droits à l'échelle continentale.

La campagne pour les biens et services communs et contre les privatisations: la clé de lecture d'une autre Europe possible

Le jeu politique-culturel, qui s'est ouvert sur la définition de l'Europe, est axé sur la tentative plus qu'évidente de démanteler les bases sociales de la solidarité, c'est-à-dire de cet humus historique, culturel et politique, qui permet à une quelconque idée de gauche, mais articulée différemment, de s'imposer.

La crise, à laquelle le modèle capitaliste mondial est confrontée depuis quelques décennies, caractérisée par un ralentissement de l'accumulation primaire et de la croissance de l'économie mondiale – qui est allée de pair avec une exaspération accentuée des affairismes spéculatifs - a poussé les forces dominantes à concentrer toutes les énergies sur un nouveau front du prélèvement privé des ressources collectives : le front des droits collectifs et des biens publics.

L'attaque contre les droits du monde du travail encline à l'élimination de tout espace de coopération sociale, à l'anéantissement des travailleurs en tant que sujet de la transformation et à une précarité des conditions de travail et de vie, est opérée en parallèle à la dissolution de la notion de "public" et de "commun", annoncée par l'idéologie de la "pensée unique" du marché. Cette idéologie représente le régulateur naturel des dynamiques sociales, de chaque aspect de la vie réduit à une marchandise.

Une réelle offensive culturelle de déstructuration progressive de la notion de "public" et de l'exagération de la notion de "privé" est depuis longtemps descendue dans l'arène en raison de son caractère efficace, décisif et moderne. C'est une bataille, qui dans un premier temps a concerné la politique à tous les niveaux : de la transformation de la représentation au sens majoritaire à une gestion entrepreneuriale des différents services administratifs décentralisés. Un processus général de la technicisation progressive de l'espace commun avec comme effet immédiat l'épuisement de la participation collective. Nous ne sommes plus des citoyens face à des services et à des biens publics mais nous sommes des clients, des utilisateurs, des actionnaires et des consommateurs.

Il est alors évident, que si le domaine "public" et "privé" se situent à distance et séparation égales des besoins des personnes, la vague de privatisations a tous les atouts dans son jeu pour se proposer au poste de contrôle de gestion de l'acquis. Aussi parce que l'enjeu est la prise d'un secteur - celui des services transformés en biens économiques - , qui opère une attraction considérable sur le marché. Un seul exemple de qualité : la distribution de l'eau potable atteint un volume d'affaires supérieur à 400 milliards de dollars l'an; un chiffre équivalent à 40% du secteur pétrolifère et dépassant d'un tiers la valeur du marché pharmaceutique planétaire dans son ensemble.

Encore une fois, ce sont les grandes institutions commerciales et financières du modèle néolibéral, qui érigent les frontières à l'intérieur desquelles l'attaque des multinationales contre les biens communs trouve son propre terrain d'intervention: l'accord GATS (en français AGCS – Accord Général sur le Commerce des Services), auquel adhèrent tous les états membres de l'OMC, est en cours de négociation depuis 2000 et

connaîtra une première étape décisive au printemps 2003, lorsque chaque pays devra indiquer les secteurs, qui devront être libéralisés, et cela évidemment sans aucune implication participative sur son propre territoire mais en consultant seulement le patronat.

Il est utile de rappeler, qu'à l'intérieur de la notion d'échange commercial comme définie par l'accord GATS, tous les services quelque soit le type de secteur d'appartenance (160 pour la précision) peuvent être libéralisés, à la seule exclusion des services étroitement liés à l'exercice des pouvoirs gouvernementaux (justice – exclues les prisons - l'armée, l'ordre public, l'activité administrative de l'état).

S'opposer à l'AGCS signifie combattre l'OMC au nom de la non- négociabilité des biens communs fondamentaux pour l'humanité : l'eau, la terre, la nourriture, la santé, le travail, l'enseignement et l'Instruction , car en tant que biens communs nécessaires à la vie et à sa dignité, ils ne peuvent pas être transformés en biens économiques, échangeables aux prix du marché. Si « notre monde n'est pas une marchandise » , commençons à ne pas vendre les biens communs.

La bataille contre les privatisations des services et la commercialisation des biens communs peut être aussi l'occasion et la clé de lecture pour une nouvelle redéfinition de l'économie publique et de l'idée de politique comme participation démocratique. Parce que combattre la politique de privatisation des services et des biens publics ne signifie pas retourner à la notion déterminée par l'histoire de "l'état social", qui avait caractérisé le compromis entre les classes sociales en Europe dans la deuxième moitié du vingtième siècle. Il s'agit au contraire de considérer le problème social comme l'élément central de la stratégie antilibérale du mouvement, en désignant l'extension des droits comme l'objectif des mobilisations dans le monde du travail et du non-emploi et comme pilier de la redéfinition d'un modèle social alternatif.

Ce sont les définitions mêmes tant de la politique comme revitalisation des potentialités et du conflit social, que du bien commun comme droit inaliénable, qui sont remises en cause, bien au-delà de l'opposition stérile entre "public" et "privé." La redéfinition des biens communs fondamentaux comme des biens non marchands ne reprend ni la garantie - complètement inobservée du modèle néolibéral – d'une vie digne pour toutes et tous, ni la restitution d'une primauté à la politique sur l'économie. Une politique considérée comme le terrain de la comparaison dialectique entre les exigences et les intérêts différents, une politique considérée comme le terrain de la démocratie participative et horizontale à la gestion du bien public.

Dans ce sens, une campagne contre les privatisations - c'est-à-dire contre la soustraction des biens communs – représente une campagne pour une nouvelle notion de bien "public", qui soit liée de façon indissoluble à la « participation participative ». Aucun espace commun collectif ne pourra exister s'il ne dispose pas d'aucun bien commun à gérer collectivement, et les exagérations sur les expériences du soi-disant "bilan collectif" ne pourront que créer de nouvelles caricatures mass-médiatiques en apportant aucun changement essentiel.

Le terrain des biens et services communs nous offre la possibilité d'engager une campagne européenne pour suspendre l'AGCS et dévoiler encore une fois le caractère illégitime et antidémocratique de l'OMC et des négociateurs européens. Dans un même temps, il nous donne la possibilité d'entamer une action de résistance et de dénonciation des actions concertées pour privatiser à l'échelle locale. Chaque action de privatisation implique l'exemplification du rapport entre « le global » et « le local » (c'est-à-dire entre l'hégémonie du marché et la retombée sur les vies de tous les citoyens) et comporte une réduction des espaces de démocratie et de participation réelle des citoyens.

ATTAC, au sein de toute l'Europe (y compris les pays de l'Est) estime, qu'une grande bataille contre les privatisations (contre l'AGCS et au niveau local) pour l'extension des droits et pour les biens communs fondamentaux est fondamentale. L'Association s'est impliquée dès à présent sur ce terrain – avec l'élaboration commune d'un livre blanc européen sur les privatisations et par la définition de quelques campagnes territoriales significatives –, afin que le problème des droits et des biens communs soit capable de matérialiser la rencontre entre les mouvements européens au prochain FSE de Florence et puisse s'imposer comme un thème important de la plate-forme, sur lequel le mouvement à l'Intérieur des mouvements se basera pour définir un programme "d'auto-education et d'action", pour qu'une autre Europe des droits et de la participation soit possible.

Conseil national d'ATTAC Italia
Contact pour cet article italia@attac.org

Globalisation et différence culturelle



Par Julian Nida-Rümelin
Traduction. Leon Pulvermacher. coorditrad@attac.org traducteurs bénévoles (*)

Les rapports entre les cultures et ce que l'on regroupe sous le terme de globalisation (mondialisation) sont multiples et complexes. Je me limiterai dans cette contribution à un seul aspect de cette problématique, qui est essentiel, à savoir celui de la base normative d'une société civile mondiale. Les événements du 11 septembre 2001 sont venus confirmer fortement combien la pertinence de cette approche est loin de n'être que théorique.

Les réflexions qui suivent s'entendent comme l'esquisse programmatique d'une conception de société civile mondiale. Elles sont développées sur l'arrière plan d'un problème de philosophie politique que l'approche « moderne » pour le moins considère comme crucial : celui de la solution raisonnable –c'est à dire avant tout non violente- de conflits nés de différences culturelles et d'intérêts. Le problème du comportement face à la différence se pose aujourd'hui en termes planétaires, d'autant plus qu'une globalisation guidée pour l'essentiel par des intérêts économiques a manifestement fait naître dans de nombreuses régions du monde un besoin de repli sur l'échelle locale et régionale, sur les traditions religieuses, sur le particularisme culturel. Dans de nombreuses régions du monde, cette évolution s'accompagne d'un isolement par rapport aux autres identités collectives et aux autres modes de vie, tout particulièrement par rapport au mode de vie attaché, en apparence du moins, au processus de globalisation qui marque une grande partie du monde occidental.

Avant d'aborder le concept proprement dit de société civile, j'évoquerai, très brièvement, les alternatives théoriques. La théorie politique nous offre une approche éminemment connue pour aborder la différence, qu'il s'agisse de différences d'intérêts, de culture ou de mode de vie – ces distinctions ne constituant que des repères dans un spectre aux chevauchements fluctuants. La réponse de Thomas Hobbes à la question de la différence, qui marque aujourd'hui encore les débats sur le sujet, consiste pour l'essentiel à dire que c'est l'Etat qui a pour mission d'empêcher que les divergences ne conduisent à la violence. L'Etat souverain, détenteur du droit régalien, remplit cette mission en menaçant de sanctions ceux qui violent certaines règles et menacent la stabilité de la structure sociale. Le Léviathan de Hobbes dispose pour cela d'une palette de sanctions illimitée et n'est tenu à aucune limite d'ordre moral.

J'avancerais deux remarques critiques à l'égard de cette approche. D'une part, la menace de sanctions est vaine lorsqu'elle vise un milieu fanatisé. Des personnes prêtes à sacrifier leurs vies à la réalisation d'objectifs idéologiques ne céderont pas devant la stratégie de pacification de Hobbes. D'autre part, il est incontestable que nous ne disposons au niveau mondial que d'institutions relativement faibles qui ne peuvent endiguer le fanatisme et la violence que d'une façon très limitée, malgré des dispositifs de sécurité en partie très complexes.

La pensée politique connaît une variante opposée, qui présuppose l'existence d'une communauté des citoyennes et citoyens, cimentée par des valeurs convergentes. Selon ce mode de pensée, fortement imprégné par Rousseau, une volonté commune unit les « citoyens » (en français dans le texte). Le fondement de cette pensée étant que le statut de citoyen nivelle les différences entre les personnes privées. Les sanctions du souverain viennent s'y ajouter, mais en s'appuyant sur un puissant consensus normatif. Ce qui peut poser problème dans cette approche, c'est en premier lieu qu'elle vise au rapprochement et à l'homogénéité culturels, tout à fait dans le sens où on l'entend de la création d'un Etat national. C'est une caractéristique qui lui fait perdre de son attrait devant la constellation politique mondiale d'aujourd'hui. Une volonté collective procédant de cette approche ne se retrouve ni à l'échelle internationale, ni à l'intérieur d'une société multiculturelle. La vision d'une culture globale fondée sur l'uniformisation des philosophies, des cultures et modes de vie régionaux semble aussi peu souhaitable que réalisable.

A l'inverse de ces approches, je plaiderais pour une perspective de société civile. J'entends par là une démarche qui permettrait de surmonter l'état naturel décrit par Hobbes comme un état de violence potentielle permanente en introduisant une structure de coopération stable, fondée sur un consensus normatif. Pour stabiliser une telle structure, des institutions sont nécessaires au niveau des Etats et au dessus des Etats. La garantie de la paix au sens d'un status civilis dans lequel les conflits sont gérés de manière à rester en deçà du seuil de la violence ne peut émerger de la mise en place d'un pouvoir régalien central, mais doit se fonder sur l'acceptation commune de règles de résolution des conflits, sur la reconnaissance de compétences étatiques et juridiques et sur le respect des différences culturelles. Le monopole de la violence détenu par l'Etat n'est plus alors qu'une ultima ratio. Ce monopole n'est plus alors fondé sur le droit à



l'usage de la violence, mais sur une conformité suffisante du comportement des citoyennes et citoyens avec une structure globalement légitime d'institutions démocratiques.

Le consensus normatif à la base de la structure de coopération dans une société civile est en fait un consensus minimal, en ce sens que, par delà les diversités, il est possible de reconstruire un noyau commun à partir des convictions morales des individus. John Rawl a utilisé dans ce contexte la notion de « overlapping consensus ». Le noyau commun est fait de principes et de règles certes élémentaires, mais dont le caractère normatif est reconnu par tous. Un consensus normatif minimal ainsi entendu se fonde sur un ethos de tolérance et de respect, respect de l'intégrité et de l'autonomie de l'autre, de ses attaches existentielles, de son mode de vie. Cet ethos est le support des principes universels abstraits. Les droits de l'homme, paradigme central et les autres principes qui s'y rattachent se fondent sur cet ethos.

On trouve cette approche dans la tradition de théorie du contrat en éthique politique. On peut interpréter l'accord consensuel sur un noyau d'acquis normatif comme constituant un engagement contractuel équitable(Fairnessvertrag) – c'est à dire comme une procédure de choix de règles et principes dans des conditions d'équité. Cet aspect d'équité est d'autant plus pris en compte que toutes les parties font abstraction des différences d'intérêt et de culture. Ce modèle d'un engagement contractuel équitable ne peut acquérir de pertinence normative que s'il reconstitue de manière subjectivement idéale la motivation morale d'acteurs réels dans des conditions réelles : chacun est au courant des conflits entre ses propres objectifs subjectifs et les objectifs de l'autre, il connaît aussi les différences philosophiques et morales.

Mais en même temps, chacun se considère également comme étant une partie d'une structure de coopération dans une société. Chacun souhaite mener une vie qui, par delà les différences, soit marquée par une coopération dans la confiance, par des projets communs élaborés en commun, par la reconnaissance des spécificités et par la retenue en cas de conflit. Chacun souhaite donc que les conflits ne soient menés que dans les limites compatibles avec le maintien ou le développement d'une coopération sociale équitable. Chacun est donc tenu, lorsqu'il évalue les règles, de faire abstraction de son propre point de vue subjectif, de son propre mode de vie. La coopération ainsi comprise n'exige pas le laminage des différences, mais uniquement la limitation des choix des moyens d'action par des règles acceptées par tous.

Un système de règles équitables ne suffit cependant pas, à lui seul, à permettre l'établissement d'une structure de coopération de société civile solide. Ce système doit s'appuyer sur des institutions ayant pouvoir de sanctionner les infractions. Cet étayage institutionnel d'un ordre de société civile est à ce jour largement limité au cadre des Etats nationaux. En particulier, s'agissant de l'action des Etats sur le plan international, l'ordre institutionnel est très faiblement présent. On y trouve certes quelques normes juridiques (rudimentaires), auxquelles ne correspond cependant aucune possibilité de sanction généralement acceptée.

A partir de là, des critiques, inspirés en particulier par Hobbes, se plaisent à avancer l'argument de l'instabilité d'une coopération sociale fondée sur la seule morale. Cette perspective d'une société civile ne serait-elle pas, pour le moins dans un cadre mondialisé, une construction peu réaliste, académique au sens péjoratif du terme ?

Je répondrai à cette objection en rappelant d'abord le succès des mouvements de démocratisation dans presque toutes les parties du monde. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, une majorité des hommes vit dans des démocraties. La démocratie constitue le noyau d'une société civile globale – ne serait-ce que parce que l'expérience de l'histoire nous montre qu'il n'y a jamais , ou très rarement (selon les critères choisis de constitution démocratique) eu de conflit armé entre Etats à structure démocratique

Le puissant apport civilisateur de la démocratisation à l'intérieur des Etats ne peut être compris que par le présupposé d'un phénomène moral. Certaines règles communément acceptées, telles qu'elles peuvent être codifiées dans les Constitutions, sont constitutives d'un ordre démocratique. Ces règles comportent des procédures décisionnelles qui garantissent politiquement la capacité d'agir. Les ordres juridiques démocratiques reposent sur le respect réciproque et la reconnaissance de principes de coopération qui s'imposent également dans les cas dans lesquels ils sont en contradiction avec des intérêts individuels. Les règles morales constitutives de l'ordre démocratique exigent des citoyennes et citoyens qu'ils soumettent leur action à une surveillance procédant d'une vision morale universelle. Ce point de vue moral ne tient que s'il ne se limite



pas , c'est une métaphore, aux frontières respectives de chacun des Etats nationaux. Ayant appris à intégrer par des règles communes ce qui est différend et autre, il embrassera tout ce qui lui semble propre à constituer une composante d'une structure de coopération équitable. Des ordres politiques à structure non démocratique constituent donc une menace potentielle rendant impossible leur inclusion dans le modèle de contrat équitable. C'est dans cette vision, dans l'efficacité politique des convictions morales, dans la force sociale et politique de la morale que se trouve l'explication de la loi de Doyle.

Cependant, le fait que les acteurs intervenant sur la scène internationale échappent largement aux contraintes institutionnelles met la société civile globale en péril. Il apparaît donc indispensable que des normes juridiques, dont l'application serait garantie par un monopole de la violence encadré par des lois, vienne étayer la structure institutionnelle. Mais ce qui est encore plus important dans ce contexte est la part de légitimité mise en œuvre par le contrat équitable. Le sens de l'équité est étroitement lié à la vision morale universelle. Même si, au départ, il ne sert qu'à énoncer le degré de consensus nécessaire à l'établissement des règles institutionnelles et morales constitutives d'une société civile, les critères permettant de reconnaître l'équité de ces règles ne sauraient se référer simplement au point de vue subjectif, à un mode de vie spécifique, à certaines notions de valeurs ou à certaines attaches culturelles. L'équité incite l'individu au consensus, mais son appréciation suppose que chacun prenne ses distances par rapport à son propre point de vue.

Il en découle un problème fondamental pour une société civile globale parcellisée en Etats nationaux. Un ordre encadrant une société civile intérieure démocratiquement structurée et reposant sur des institutions essentiellement équitables ne peut constituer le support de la totalité d'une structure de coopération mondiale que si l'on met en place une superstructure composée de règles morales et institutionnelles répondant à un sens de l'équité transnational. Un contrat équitable, s'il doit être conséquent, ne peut être que global, c'est-à-dire mondial.

A partir de là, les frontières de Etats nationaux n'ont qu'une justification pragmatique. Or la coopération doit être politiquement encadrée, y compris au niveau transfrontalier, ce qui requiert l'édification progressive d'institutions démocratiques supranationales. La doctrine traditionnelle de la souveraineté des Etats, qui pérennise un modèle anarchique d'interaction interetatique est incompatible avec cette conception.

Cette esquisse d'une société civile mondiale est une variante du cosmopolitisme éthique et non d'un eurocentrisme. Il est largement prouvé que les fondamentaux – un minimum de consensus normatif et une éthique de tolérance et de respect- d'une telle société civile ne sont pas une spécificité de la seule culture occidentalo-européenne. Ces fondamentaux sont suffisamment neutres pour être compatibles avec une variété de modes de vie, d'attaches existentielles et de traditions culturelles. La perspective d'une société civile définit un programme d'inclusion et non de nivellement culturel.

Julian Nida-Rümelin
Contact pour cet article. info@wastun.org
http://wastun.org/tapestry

Lorsqu'il s'agit de propriété intellectuelle, les USA oublient leur propre passé

Par Steve Lohr
Traduction. coorditrad@attac.org traducteurs bénévoles (*)

Au 19ème siècle, les Etats Unis ont été à la fois une nation avec un très rapide développement industriel et, comme Charles Dickens et d'autres s'en sont trop bien rendus compte, des pirates audacieux de la propriété intellectuelle.

Mais, lorsque aujourd'hui il s'agit de commercer avec des pays en développement à travers le monde, les Etats Unis semblent avoir oublié leur propre héritage de forbans. Ceci est ce qu'implique un récent rapport de la Commission sur les droits de la propriété intellectuelle, un groupe créé à l'initiative du gouvernement britannique.

Le rapport recommande que le traité de l'OMC sur les droits de propriété intellectuelle soit rendu plus souple de façon à ce que des pays en développement, depuis le Brésil jusqu'au Bangladesh, puissent adopter des règles qui soient plus adaptées à leur propre rythme.

Le débat mondial sur les droits de propriété intellectuelle, brevets, droits d'auteur, copyrights et marques déposées, se focalise principalement sur les industries d'avenir telles les logiciels informatiques, les produits pharmaceutiques et les biotechnologies. Mais les Américains peuvent regarder en arrière vers leur propre expérience au



19 ème siècle, à propos de la publication des livres par exemple, pour comprendre le point de vue du monde en voie de développement. A cette époque, la loi américaine offrait la protection des droits d'auteur, mais seulement à ses propres citoyens et à ses résidents. Les travaux des auteurs anglais étaient copiés en abandonnant toute forme de principe et vendus à bas prix à un public américain avide de livres.

Ceci irrita tellement Dickens, dont le « Chant de Noël » était vendu à 6 centimes la copie, beaucoup moins cher qu'en Angleterre, qu'il entrepris une tournée en Amérique en 1842, poussant à l'adoption d'une protection internationale des droits d'auteur, dans l'intérêt à long terme des auteurs et éditeurs américains.

De tels appels ne devinrent persuasifs qu'à partir de 1891, lorsque les Etats Unis eurent une culture littéraire en plein épanouissement et une industrie de l'édition qui se mit à désirer ses propres protections hors des frontières. Le Congrès américain passa alors une loi sur les droits d'auteur étendant la protection aux ouvres étrangères en échange d'un traitement similaire à l'étranger.

Les économies qui ont été de brillants succès de développement, depuis les Etats Unis au 19 ème siècle jusqu'au Japon et ses voisins asiatiques tels que Taiwan et la Corée du Sud, ont décollé avec des systèmes de faible protection de la propriété intellectuelle. Les transferts de technologie ont eu lieu facilement et sans grandes dépenses, jusqu'à ce que les savoirs-faire et les industries locaux soient suffisamment avancés pour que des protections de la propriété intellectuelle prennent de l'importance dans ces pays pour leur propre intérêt.

Mais, selon le rapport récent, cette sorte de tactique de développement économique, copier pour rapidement démarrer une industrie, est mise en danger par la poussée effectuée par les Etats Unis pour imposer des droits de propriété intellectuelle plus sévères à travers le monde.

En tant que participants à un vaste traité sur le commerce conclu en 1994, les membres de l'Organisation Mondiale du commerce doivent adhérer à l'accord mondial connu sous le nom d'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au Commerce (TRIPS) . L'Accord TRIPS provient en partie de l'opinion qui prévalait pendant les années 90 que le « modèle américain »- libre-échange, marchés des capitaux librement ouverts et forte protection des droits de propriété intellectuelle-était la voie vers la prospérité mondiale.

Aujourd'hui, ces recommandations sont remises en question. « si nous mettons fin aux stratégies d'imitation des pays en développement, nous réduisons de façon drastique les options qui s'offrent à eux pour décoller économiquement » a dit John Barton, professeur à la faculté de Droit de Stanford qui dirigeait la Commission sur les droits de propriété intellectuelle.

De nombreux économistes considèrent l'accord de 1994 comme un triomphe pour quelques industries, principalement les industries pharmaceutiques, les industries des logiciels et Hollywood, qui tiennent au gain qui leur provient de ces protections et dont le gouvernement américain se fait le champion.

L'accord TRIPS est « une affaire de sociétés puissantes essentiellement concernées par la propriété intellectuelle pour des raisons de politique commerciale » a dit Keith Maskus, un spécialiste du commerce à l'Université du Colorado.

Les Etats-Unis tiennent à gagner le maximum à partir de protections plus sévères de la propriété intellectuelle. Une étude de la Banque mondiale estime que les compagnies américaines empocheraient un gain supplémentaire de 19 milliards de dollars en royalties, alors que des pays en développement tels que la Chine, le Mexique, le brésil et l'Inde devraient payer encore plus aux détenteurs de brevets.

Les droits de propriété intellectuelle sont des octrois temporaires de monopole dont le but est de fournir des incitations pour des activités innovantes. L'opinion répandue est « pourquoi travailler pendant des mois ou des années afin de développer un nouveau médicament ou pour élaborer un programme logiciel astucieux, à moins qu'il n'y ait potentiellement de quoi en retirer un beau bénéfice ?. Le but visé est que les consommateurs paieront un prix passablement plus élevé pour un médicament donné ou un logiciel donné mais qu'ils bénéficieront au total de l'innovation apportée dans l'économie.

Ceci est la théorie. Mais même au sein des Etats Unis, il s'élève des critiques vis à vis de la frénésie des entreprises de breveter toute avancée technique, jusqu'à des méthodes de commerce, qui sape l'innovation en restreignant de façon inutile la circulation des idées. Par exemple, la semaine dernière, la Cour suprême des USA a entendu la récusation d'une loi de 1998 qui étend



les copyrights aux Etats Unis à 20 ans. Les opposants à la loi prétendent que cette extension freine la créativité publique en rendant encore plus difficile pour d'autres gens l'obtention et le développement à partir de travaux déjà existants. Mais, en général, la théorie qui est derrière les droits de propriété intellectuelle tend à fonctionner dans les pays riches.

L'interrogation vis à vis de l'Accord sur les droits de propriété intellectuelle. Est qu'il a trop la forme d'une approche du type « une seule taille pour tous » qui fonctionne au détriment des pays en développement. « Ce serait parfait si nous vivions dans un monde où tous seraient riches » a dit Jeffrey Sachs, un économiste du développement à l'Université de Columbia. « le danger avec l'Accord sur les droits de propriété intellectuelle est qu'il va surtout nuire à l'accès des pays en développement aux idées. »

Finalement, le débat sur les droits de propriété intellectuelle serait plus une discussion à propos de la vitesse que la direction. Le libre-échange, les marchés financiers ouverts et les droits de propriété intellectuelle sont des buts économiques qui valent le coup d'être poursuivis.

Mais ceci ne veut pas dire que le chemin préféré est nécessairement la ligne droite de la pureté idéologique. L'Accord sur les droits de propriété intellectuelle reflète « une mentalité née du triomphalisme des années 90 » a dit Sachs. « Il y a une opinion largement répandue que l'approche de la politique de développement doit être ré-étallonnée. »

Steve Lohr
New York Times. 16 octobre 2002

(*) coorditrad@attac.org est l'adresse de secrétariat international des bénévoles qui coordonnent une équipe de 700 traducteurs répartie sur toute la planète. Vous aussi vous pouvez participer. Il suffit de les contacter en précisant votre (ou vos) langue maternelle et les langues depuis lesquelles vous pouvez traduire. Le travail de traduction est basé sur le volontariat et ne vous engage pas à répondre à toutes les demandes tout le temps. Vous travaillez à votre rythme et en fonction de vos intérêts.